

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1098

7 juin 2006

SOMMAIRE

A.P.R. Constructions, S.à r.l.	52670	Impara Holdings S.A., Luxembourg	52686
Advent Casa Reha Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.	52702	Invalto S.A.H., Luxembourg	52664
Aircraft Sales and Lease S.A., Luxembourg	52678	Invalto S.A.H., Luxembourg	52665
Aristea, S.à r.l., Luxembourg	52687	Invaston S.A.H., Luxembourg	52662
Aristea, S.à r.l., Luxembourg	52688	Invaston S.A.H., Luxembourg	52663
BD Softwares S.A., Luxembourg	52686	Islands Charter S.A., Luxembourg	52701
BenQ Mobile Benelux B.V., Branch Luxembourg, Luxembourg.	52689	LM-IS, S.à r.l., Luxembourg	52679
Bulgari (Luxembourg) S.A., Luxembourg	52702	Louisiane S.A., Luxembourg	52703
C.E.S.E S.A., Esch-sur-Alzette	52704	Maltese Finance S.A., Luxembourg	52678
Carron Holdings S.A., Luxembourg	52666	Nanicolas S.A., Remich	52698
Collaborativ Consulting Company, Oberanven ...	52704	Nanicolas S.A., Remich	52699
Cosylux S.A., Howald.	52700	Notre, S.à r.l., Luxembourg	52661
Cosylux S.A., Howald.	52701	Opalys S.A., Luxembourg	52693
D'Beiwengerstuff, S.à r.l., Bivange	52693	Opera Management S.A., Luxembourg	52659
Dotcom Luxembourg S.A., Hesperange	52702	Oxodon, S.à r.l., Luxembourg	52669
E.S.I. Efficio Solution Investments, S.à r.l., Luxembourg.	52675	P.M.L. S.A., Steinfort	52681
Eclipse Holding Luxembourg S.A., Luxembourg ..	52666	Pan-European Oil Holdings S.A., Luxembourg ...	52681
EFG Multi-Manager Fund Management Company S.A., Luxembourg	52699	Pégeaire S.A., Munsbach	52669
Eifelort, S.à r.l., Luxembourg	52665	Perla S.A.H., Luxembourg	52682
Elit-Trade, S.à r.l., Luxembourg	52671	Plibrico International S.A., Luxembourg	52700
ETIRC Life Sciences, S.à r.l., Luxembourg	52696	Rhea Investments S.A., Luxembourg	52704
ETIRC Life Sciences, S.à r.l., Luxembourg	52697	Romavilla, S.à r.l., Luxembourg	52666
(L')Etoile S.A., Lintgen	52665	Savino Del Bene Internationale S.A., Luxembourg	52679
Euro 3000 Holding S.A., Luxembourg	52698	Savino Del Bene Internationale S.A., Luxembourg	52679
Euro.M.Invest S.A.H., Luxembourg	52658	Sirio, S.à r.l., Luxembourg	52662
Euro.M.Invest S.A.H., Luxembourg	52659	Skyscrape S.A., Grevenmacher	52663
Eurotrade Securities S.A., Luxembourg	52703	Société Européenne de Participation Financière et d'Investissement S.A., Luxembourg	52704
Experian Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	52683	Sogeroute, Société de génie civil, S.à r.l., Luxembourg.	52689
Experian Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	52686	Tanami, S.à r.l., Luxembourg	52663
Fastnet Luxembourg, Fund Administration Services & Technology Network Luxembourg S.A., Luxembourg.	52659	Taylor Woodrow (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg.	52679
Fiduciaire N. Arend & Cie, S.à r.l., Mersch	52703	Taylor Woodrow (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg.	52680
Financière Saint-Eloi S.A., Luxembourg	52688	TLGB Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg.	52675
Fint Holding S.A., Luxembourg	52660	Veroma, S.à r.l., Luxembourg	52670
FirstCo Investments, S.à r.l., Luxembourg	52676	Via Appia, S.à r.l., Bertrange	52703
Friture S.A., Manternach	52699	Vulcano Holding, S.à r.l., Luxembourg	52670
Garage Paul Lentz S.A., Luxembourg	52660	Waterfront, S.à r.l., Luxembourg	52689
Garage Paul Lentz S.A., Luxembourg	52661	Waterfront, S.à r.l., Luxembourg	52692
Holding N. Arend & C. Fischbach S.A., Mersch ...	52703	Western Investments Capital S.A., Luxembourg	52661
		Winterdoor, S.à r.l., Luxembourg	52664

EURO.M.INVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 50.170.

L'an deux mille six, le seize février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding EURO.M.INVEST, ayant son siège social à Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 50.170, constituée suivant acte notarié en date du 1^{er} février 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 108 du 14 mars 1995. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 17 avril 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1187 du 18 décembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Michelle Delfosse, ingénieur civil, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Jacques Bernard, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nathalie Gautier, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Changement de la date statutaire de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire pour la fixer le troisième mercredi du mois d'avril à 14 heures.

2. Disposition transitoire pour l'exercice en cours.

3. Adaptation des statuts en conséquence.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra désormais le troisième mercredi du mois d'avril à 14 heures.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 15 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 15. (premier alinéa). «L'Assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mercredi du mois d'avril à 14 heures.»

L'assemblée générale annuelle aura lieu à cette date pour la première fois en 2006.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de supprimer les alinéas relatifs au capital autorisé dans l'article 5 des statuts, comme la période des cinq ans pour laquelle le conseil d'Administration a été autorisé à augmenter le capital souscrit est venue à expiration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. Delfosse, J.-J. Bernard, N. Gautier, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 février 2006, vol. 901, fol. 52, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(028575/239/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

52659

EURO.M.INVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 50.170.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(028576/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

**FASTNET LUXEMBOURG, FUND ADMINISTRATION SERVICES & TECHNOLOGY NETWORK
LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 31-33, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 62.713.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 16 novembre 2005

Ainsi, le Conseil accepte la démission de Monsieur Philippe Durand, demeurant 2, rue Adam Roberti au 2429 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur et, pour le remplacer, coopte Monsieur Pierre Cimino, demeurant 16 Château Barbanson à 6700 Arlon, comme nouvel administrateur de la société pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009. Ladite nomination devra être ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société.

Ensuite, le Conseil, par dérogation à l'article 1.5 du pacte d'actionnaires, décide à l'unanimité de confier la délégation journalière de la société et sa représentation en ce compris le pouvoir de subdélégation à un deuxième administrateur-délégué en la personne de Pierre Cimino.

Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration

J.-P. Valentini

Secrétaire Général

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022161/1024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

OPERA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 76.713.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 mars 2006

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée se tenant en 2007:

Conseil d'administration:

Delio Fabbri, Président;

Paolo Alberti, Administrateur;

Renato Preti, Administrateur;

Vito Varvaro, Administrateur;

M. Marco Sterzi, Administrateur;

Francesco Trapani, Administrateur;

Gustave Stoffel, Secrétaire.

Commissaire aux comptes:

KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

OPERA MANAGEMENT S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2006, réf. LSO-BO03948. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(026590/850/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

52660

FINT HOLDING S.A., Société Anonyme.
Capital social: EUR 32.500,-.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 93.701.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg
le 28 février 2006 à 11:40 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'(les) administrateur(s) suivant(s) a (ont) changé d'adresse comme suit:

ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg,

UTILITY CORPORATE SERVICES, S.à r.l., boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg,

LUXROYAL MANAGEMENT S.A., boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg.

D'autre part, l'adresse du Commissaire a également changé pour être:

EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 février 2006.

FINT HOLDING S.A.

Représentée par UTILITY CORPORATE SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01406. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023500/1084/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2006.

GARAGE PAUL LENTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 257, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 95.779.

L'an deux mille six, le quatorze mars.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GARAGE PAUL LENTZ S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 257, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 95.779, constituée suivant acte du notaire soussigné du 12 septembre 2003 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, du 15 octobre 2003.

L'assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Robert Herriges, ingénieur diplômé en retraite, demeurant à Luxembourg, 86, route d'Arlon, qui désigne comme secrétaire Madame Anne-Christel Bailly, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Simone Herriges, employée privée, demeurant à Luxembourg, 52, rue de Bragançe.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 11 des statuts.

2. Confirmation de la délégation journalière à Messieurs Didier Audenaerde et Pascal Lillo et détermination de leurs pouvoirs.

II. Qu'il résulte de la liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée, de sorte que celle-ci est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 11 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante: «La société se trouve engagée par la signature d'un administrateur et par la signature du délégué à la gestion journalière dans le domaine qui le concerne ou par la signature individuelle du délégué à la gestion journalière dans les limites fixées par l'assemblée générale des actionnaires.»

Deuxième résolution

La délégation journalière à Monsieur Didier Audenaerde dans le domaine de l'atelier de réparation et celle de Monsieur Pascal Lillo dans le domaine de la vente sont confirmées pour une durée indéterminée.

Chacun d'eux aura le droit d'engager la société par sa signature individuelle dans le domaine qui le concerne jusqu'à concurrence de la somme de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-). Pour tout engagement supérieur, la co-signature d'un administrateur est requise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Herriges, A.-C. Bailly, S. Herriges, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2006, vol. 27CS, fol. 89, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2006.

F. Baden.

(028539/200/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

GARAGE PAUL LENTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 257, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 95.779.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(028544/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

NOTRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500 EUR.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 57, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 101.288.

EXTRAIT

Il est porté à l'attention du public que Monsieur Pitt Pirrotte, demeurant à L-2343 Luxembourg, 137, rue des Pompiers, a démissionné de son poste de gérant de la société NOTRE, S.à r.l. avec effet au 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023691/253/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

WESTERN INVESTMENTS CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 102.601.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg

le 28 février 2006 à 18:00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'(les) administrateur(s) suivant(s) a (ont) changé d'adresse comme suit:

ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg;

EUROLEX MANAGEMENT S.A., boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg;

Matthijs Bogers, boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg.

D'autre part, l'adresse du Commissaire a également changé pour être:

EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 février 2006.

WESTERN INVESTMENTS CAPITAL S.A.

Représentée par EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01326. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023846/1084/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

SIRIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 92.051.

La soussignée atteste par la présente que:

- son gérant unique J.H. VAN LEUVENHEIM, S.à r.l. a change de dénomination à effet du 22 mars 2004 et est devenu TVL MANAGEMENT S.A.;
- le siège et les bureaux du gérant unique ont été transférés du 15, bd Royal, L-2449 Luxembourg au 60, Grand-rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 7 mars 2006.

SIRIO, S.à r.l.

TVL MANAGEMENT S.A.

Gérant unique

R.G.F. Turner

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01770. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023710/816/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

INVASTON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 87.338.

L'an deux mille six, le seize février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding INVASTON S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 87.338, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1120 du 24 juillet 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Michelle Delfosse, ingénieur civil, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Jacques Bernard, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nathalie Gautier, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Changement de la date statutaire de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire pour la fixer le troisième jeudi du mois de mai à 14 heures.

2. Disposition transitoire pour l'exercice en cours.

3. Adaptation des statuts en conséquence.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra désormais le troisième jeudi du mois de mai à 14 heures.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 15 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 15. (premier alinéa). «L'Assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième jeudi du mois de mai à 14 heures.»

L'assemblée générale annuelle aura lieu à cette date pour la première fois en 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. Delfosse, J.-J. Bernard, N. Gautier, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 février 2006, vol. 901, fol. 52, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(028569/239/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

INVASTON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 87.338.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(028570/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

TANAMI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 90.578.

La soussignée atteste par la présente que:

- son gérant unique J.H. VAN LEUVENHEIM, S.à r.l. a changé de dénomination à effet du 22 mars 2004 et est devenu TVL MANAGEMENT S.A.;

- le siège et les bureaux du gérant unique ont été transférés du 15, bd Royal, L-2449 Luxembourg au 60, Grand-rue, Niveau 2, L-166 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 7 mars 2006.

TANAMI, S.à r.l.

TVL MANAGEMENT S.A.

Gérant unique

R.G.F. Turner

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01771. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023712/816/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

SKYSCRAPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 53.666.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre 2004

Première résolution

L'assemblée constate que, suite à la libération de capital de ce jour même du montant de 15.803,21 EUR, le capital souscrit de 31.000,00 EUR, représenté par 125 actions d'une valeur nominale de 248,00 EUR, chacune est entièrement libéré.

Pour extrait conforme

Signature

Le président de l'assemblée générale ordinaire

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05316. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(026518/745/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

52664

WINTERDOOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 92.605.

La soussignée atteste par la présente que:

- son gérant unique J.H. VAN LEUVENHEIM S.A. a changé de dénomination à effet du 22 mars 2004 et est devenu TVL MANAGEMENT S.A.;

- le siège et les bureaux du gérant unique ont été transférés du 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 60, Grand-rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 7 mars 2006.

WINTERDOOR, S.à r.l.

TVL MANAGEMENT S.A.

Gérant unique

R.G.F. Turner

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01773. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023715/816/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

INVALTO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 86.501.

L'an deux mille six, le seize février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding INVALTO S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 86.501, constituée suivant acte notarié en date du 7 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 925 du 18 juin 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Michelle Delfosse, ingénieur civil, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Jacques Bernard, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nathalie Gautier, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Changement de la date statutaire de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire pour la fixer le troisième mercredi du mois de mai à 14 heures.

2. Disposition transitoire pour l'exercice en cours.

3. Adaptation des statuts en conséquence.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra désormais le troisième mercredi du mois de mai à 14 heures.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 15 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 15. (premier alinéa). «L'Assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mercredi du mois de mai à 14 heures.»

L'assemblée générale annuelle aura lieu à cette date pour la première fois en 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. Delfosse, J.-J. Bernard, N. Gautier, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 février 2006, vol. 901, fol. 52, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(028571/239/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

INVALTO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 86.501.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(028572/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

EIFELFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 92.743.

La soussignée atteste par la présente que:

- son gérant unique J.H. VAN LEUVENHEIM S.A. a changé de dénomination à effet du 22 mars 2004 et est devenu TVL MANAGEMENT S.A.;

- le siège et les bureaux du gérant unique ont été transférés du 15, bd Royal, L-2449 Luxembourg au 60, Grand-rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 7 mars 2006.

EIFELFORT, S.à r.l.

TVL MANAGEMENT S.A.

Gérant unique

R.G.F. Turner

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01774. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023716/816/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

L'ETOILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.

R. C. Luxembourg B 78.917.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue le 1^{er} février 2006 que:

1. Le terme de leurs mandats étant arrivé à échéance Monsieur Jos Neyens, Monsieur Jean-Claude Schmitz et Monsieur Marc Schaus ont été réélus aux postes d'Administrateurs, et Madame Isabelle Schmitz au poste de Commissaire aux Comptes de la société pour une durée de 6 ans.

L'ensemble de leurs mandats prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2006, réf. LSO-BO00828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023926/1285/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

52666

CARRON HOLDINGS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 72.298.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société CARRON HOLDINGS S.A. qui s'est tenue en date du 14 mars 2006 au siège social que:

Monsieur Alain Tircher ayant présenté sa démission en qualité d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Madame Josiane Schmit, employée privée, demeurant professionnellement au 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 à Luxembourg.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04510. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(026785/520/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

ROMAVILLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 92.601.

La soussignée atteste par la présente que:

- son gérant unique J.H. VAN LEUVENHEIM S.A. a changé de dénomination à effet du 22 mars 2004 et est devenu TVL MANAGEMENT S.A.;

- le siège et les bureaux du gérant unique ont été transférés du 15, bd Royal, L-2449 Luxembourg au 60, Grand-rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 7 mars 2006.

ROMAVILLA, S.à r.l.
TVL MANAGEMENT S.A.
Gérant unique
R.G.F. Turner
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01779. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(023717/816/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

ECLIPSE HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 107.293.

In the year two thousand and six, on seventeenth of February.
Before Us, Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

Is held the extraordinary general meeting of shareholders of the company a société anonyme, denominated ECLIPSE HOLDING LUXEMBOURG S.A. (the «Company»), having its registered office at 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies' of Luxembourg under section B, number 107.293.

The Company was incorporated on 23 March 2005, by a deed of the above mentioned public notary, published in the Mémorial C on 22 August 2005, number 816, page 39129.

The meeting of shareholders is presided by M^e Denis Cantele, attorney at law, 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

who appoints as secretary M^e Martine Lemaire, attorney at law, 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

The meeting appoints as scrutineer M^e Denis Cantele, attorney at law, 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

I) The shareholders represented at the meeting as well as the number of shares held by them have been set out on an attendance list signed by the proxy-holders of the shareholders represented, and the members of the meeting declare to refer to this attendance list, as drawn up by the members of the bureau of the meeting.

The aforesaid attendance list, having been signed ne varietur by the parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders to the present meeting shall also remain attached to the present deed with which it will be registered and signed ne varietur by the parties and the acting notary.

II) That as a result of the aforementioned attendance list all 24.800 shares issued are represented at the present meeting, which is consequently constituted and may validly deliberate and decide on the different items of the agenda.

III) That the agenda of the present meeting is as follows:

Agenda:

1. Approval of the financial statements of the Company as at 31st December 2005 on the basis of the directors' report and the statutory auditor's report;
2. Discharge given to the directors and the statutory auditor of the Company;
3. Early dissolution of the Company and putting of the Company into liquidation;
4. Appointment of a liquidator and determination of its powers; and
5. Miscellaneous.

After discussion, the meeting unanimously resolved the following decisions:

First resolution

The meeting decides to approve the financial statements of the Company as at 31st December 2005 on the basis of the directors' report and the statutory auditor's report.

Second resolution

The meeting decides to grant full discharge to the members of the board of directors («conseil d'administration»), and to the statutory auditor of the Company for the exercise of their mandates from the date of their appointment until the date of the present meeting.

Third resolution

In compliance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

Fourth resolution

The meeting decides to appoint EPSYLON RECEIVERSHIP LTD, having its registered office at P.O. Box 3152, Road Town; Tortola British Virgin Islands, registered at the local register of the commerce with number IBC 679628 as liquidator.

The aforesaid liquidator must realise the whole of the assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company, especially the financial statements drawn up as at 31st December 2005.

The liquidator may under its own responsibility and regarding special or specific transactions, delegate such part of his powers as it may deem fit, to one or several representatives.

The liquidator's signature binds validly and without limitation the company which is in the process of being liquidated.

The liquidator has the authority to perform and execute all transactions provided for in articles 144 and 145 of the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, without specific authorisation therefore from a general shareholder's meeting.

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.

Closure of the meeting

The foregoing resolutions have been taken separately and unanimously.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and on request of the same appearing parties and in the event of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1.100 (one thousand one hundred Euro).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read and explained to the meeting and to the members of the bureau, each and all known by the undersigned notary, the appearing persons signed together with the notary the present deed.

Suit la version française:

En l'an deux mille six, le dix-sept février.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

Se tient l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société anonyme ECLIPSE HOLDING LUXEMBOURG S.A. (la «Société»), ayant son siège social au 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 107.293.

La Société a été constituée suivant acte reçu le 23 mars 2005 par-devant le prédit, publié au Mémorial C du 22 août 2005, numéro 816, page 39.129.

L'assemblée est présidée par M^e Denis Cantele, avocat à la Cour, 20, avenue Monterey, Luxembourg,

qui nomme comme secrétaire M^e Martine Lemaire, avocat à la Cour, 20, avenue Monterey, Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur M^e Denis Cantele, avocat à la Cour, 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

l) Les associés représentés à l'assemblée ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les mandataires des associés représentés et les membres de l'assemblée déclarent se reporter à cette liste de présence, telle qu'elle a été dressée par les membres du bureau de la présente assemblée.

La prédite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Resteront également annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement, les procurations des associés représentés, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

II) Qu'il résulte de cette liste de présence que toutes les 24.800 parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est constituée et peut valablement délibérer et décider sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des états financiers de la Société établis au 31 décembre 2005 établis sur base du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes de la société;
2. Décharge accordée aux administrateurs de la Société et au commissaire aux comptes;
3. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la Société;
4. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
5. Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver les états financiers de la Société établis au 31 décembre 2005 tels que présentés par le Président au nom du conseil d'administration et établis sur base du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration de la Société ainsi qu'au commissaire au compte de la Société pour l'exercice de leur mandat depuis la date de leur nomination jusqu'à la date de la présente assemblée.

Troisième résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, l'assemblée décide de la dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

Quatrième résolution

A été nommé liquidateur: EPSYLON RECEIVERSHIP LTD, une société ayant son siège social à P.O. Box 3152, Road Town; Tortola British Virgin Islands, inscrite au registre de commerce compétent sous le numéro IBC 679628.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et d'apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société, en particulier les états financiers arrêtés au 18 février 2005.

Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité et pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Le liquidateur dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 et 145 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans avoir besoin d'être préalablement autorisé par l'assemblée générale des associés.

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française. A la demande des mêmes comparants, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à 1.100 EUR (mille cent euros).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: D. Cantele, M. Lemaire, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, vol. 152S, fol. 40, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2006.

J. Delvaux.

(028773/208/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

OXODON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 92.703.

La soussignée atteste par la présente que:
- son gérant unique J.H. VAN LEUVENHEIM S.A. a changé de dénomination à effet du 22 mars 2004 et est devenu TVL MANAGEMENT S.A.;
- le siège et les bureaux du gérant unique ont été transférés du 15, bd Royal, L-2449 Luxembourg au 60, Grand-rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 7 mars 2006.

OXODON, S.à r.l.

TVL MANAGEMENT S.A.

Gérant unique

R.G.F. Turner

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01780. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023719/816/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

PEGEAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 17A, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 98.975.

L'an deux mille six, le quatorze mars.

Par-devant Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PEGEAIRE S.A., ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 73, rue de Strasbourg, constituée originellement sous la forme d'une société civile particulière, suivant acte sous seing privé en date du 2 décembre 1996, publié au Mémorial C n° 58 en date du 7 février 1997, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 mars 2001, publié au Mémorial C n° 874 en date du 12 octobre 2001.

L'assemblée est ouverte à 11.45 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Reinert, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 22 février 1933 (matricule 1933 0222 274), demeurant à L-2445 Luxembourg, 22, rue des Roses, qui désigne comme secrétaire Monsieur Daniel Reinert, ingénieur, né à Luxembourg, le 2 février 1959 (matricule 1959 0202 110), demeurant à L-1515 Luxembourg, 22, boulevard Dr. Ernest Feltgen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gilles Reinert, ingénieur, né à Luxembourg, le 15 juin 1962 (matricule 1962 0615 113), demeurant à L-6969 Oberanven, 39, Bei der Aarnesch.

Le bureau étant ainsi constitué le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1.- Transfert du siège social à Munsbach.

2.- Modification subséquente de la première phrase de l'article 4 des statuts.

3.- Fixation de l'adresse du siège social à L-5365 Munsbach, 17A, Parc d'Activité Syrdall.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires, le notaire soussigné et par les membres du bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec la ou les procuration(s) signée(s) ne varietur par les mandataires.

III.- Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée, et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée générale prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à Munsbach.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, la première phrase de l'article 4 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège social est établi à Munsbach. (...)»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à L-5365 Munsbach, 17A, Parc d'Activité Syrdall.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Président a levé la séance.

Frais

Les frais et charges en rapport avec les présentes resteront à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états ou demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Reinert, P. Reinert, G. Reinert, R. Schuman.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 mars 2006, vol. 901, fol. 93, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 27 mars 2006.

R. Schuman.

(028783/237/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

VEROMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 92.590.

La soussignée atteste par la présente que:

- son gérant unique J.H. VAN LEUVENHEIM S.A. a changé de dénomination à effet du 22 mars 2004 et est devenu TVL MANAGEMENT S.A.;

- le siège et les bureaux du gérant unique ont été transférés du 15, bd Royal, L-2449 Luxembourg au 60, Grand-rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 7 mars 2006.

VEROMA, S.à r.l.

TVL MANAGEMENT S.A.

Gérant unique

R.G.F. Turner

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01776. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023731/816/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

VULCANO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 92.545.

La soussignée atteste par la présente que:

- son gérant unique J.H. VAN LEUVENHEIM S.A. a changé de dénomination à effet du 22 mars 2004 et est devenu TVL MANAGEMENT S.A.;

- le siège et les bureaux du gérant unique ont été transférés du 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 60, Grand-rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 7 mars 2006.

VULCANO HOLDING, S.à r.l.

TVL MANAGEMENT S.A.

Gérant unique

R.G.F. Turner

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023733/816/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

A.P.R. CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 72.522.

Par la présente je dénonce avec effet immédiat ma fonction de gérant administratif ainsi que l'adresse du siège social à mon domicile privé.

Walferdange, le 14 mars 2006.

L. Ross.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, réf. LSO-BO02614. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024015//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

ELIT-TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 115.080.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the ninth of March.
Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.765, a company with registered office at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;
 - 2) THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.852, a company with registered office at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;
- both here represented by Mr Maxime Hougardy, private employee, with professional address at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

by virtue of two proxies under private seal given on March 7, 2006.

The said proxies, after signature ne varietur by the mandatory of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, declare to incorporate a private limited liability company (société à responsabilité limitée), the Articles of which they have established as follows:

Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration

Art. 1. Between the present and following members there is hereby formed a société à responsabilité limitée governed by actual laws, especially the laws of August 10, 1915 on commercial companies and of September 18, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and the present Articles of Incorporation.

Art. 2. The Company is incorporated under the name of ELIT-TRADE, S.à r.l.

Art. 3. The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose, so far as the Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 4. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a common decision of the partners.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II.- Capital - Shares

Art. 6. The Company's capital is set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Art. 7. The shares shall be transferable to third parties which are not partners only with the prior approval of the partners representing at least three-quarters of the capital.

Otherwise the shares shall be freely transferable among partners.

In the case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the average of the last three balance sheets of the Company and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

Art. 8. The life of the Company does not come to an end by liquidation, bankruptcy or insolvency of any partner.

Title III.- Management

Art. 9. The Company is managed by one or more managers, either members or not, appointed and removed by the sole member or, as the case may be, the members.

Towards third parties the Company is validly bound by the joint signatures of the majority of managers.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are vested with the broadest individual powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either partners or not.

Art. 10. Resolutions are validly adopted when passed by partners representing more than half of the capital. However, resolutions concerning an amendment of the Articles of Incorporation must be taken by a vote of the majority in number of the members representing at least three-quarters of the capital. If no quorum is reached at a first meeting of the partners, the partners are convened by registered mail to a second meeting with at least fifteen calendar days notice, which will be held within thirty calendar days from the first meeting.

At this second meeting, resolutions will be taken by the majority of votes of the partners whatever majority of capital be represented.

Any ordinary or extraordinary meeting of partners is convened on 5 calendar days notice. The calling of such meeting shall be mandatory if requested by the majority partners holding the majority of shares in the Company.

Title IV.- Financial year - Balance sheet - Distributions

Art. 11. The Company's financial year runs each year from January 1st to December 31st of each year.

Art. 12. At the end of each corporate year, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the assets of the Company together with its liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the debts of Company as well as the security (if any) given by the Company in order to secure such debts and debts of the Company vis-à-vis its partners.

At the same time the management will prepare a profit and loss account which will be submitted for approval to the general meeting of partners together with the balance sheet.

Art. 13. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs amortizations, charges and provisions, represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This transfer ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been reduced.

The portion of the profit which is in excess of the amount allocated to the statutory reserve is distributed among the partners. However, the partners may decide, by a majority vote, that the profit, after deduction of the amount allocated to the statutory reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Title V.- Dissolution

Art. 14. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the managers or one or more liquidators upon agreement of the general meeting of partners, which are vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the partners proportionally to the shares they hold in the Company's share capital.

Title VI.- General provisions

Art. 15. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the partners refer to the relevant laws.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and end on December 31, 2006.

Subscription and payment

The shares have been subscribed as follows:

1) VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., prenamed, two hundred and fifty shares	250
2) THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., prenamed, two hundred and fifty shares.	250
Total: five hundred shares	500

All these shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly bears witness to it.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred and fifty Euro (EUR 1,550.-).

Constitutive meeting of members

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named parties, representing the entirety of the subscribed capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The named managers of the Company for an unlimited period with power to bind the Company by their joint signatures are:

- VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.765, a company with registered office at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;

- Mr Ernő Rehus, undertaker, born on August 17, 1965 in Székesfehérvár, Hungary, residing at Szabolcsi U.14, HU-2481 Velence, Hungary.

2) The Company shall have its registered office at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing parties, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing parties, he signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le neuf mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.765, une société avec siège social au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;

2) THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.852, une société avec siège social au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;

toutes les deux ici représentées par Monsieur Maxime Hougardy, employé privé, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données le 7 mars 2006.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont, par leur mandataire, arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles vont constituer entre elles:

Titre I^{er}. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Entre les associés présents et futurs, est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société prend la dénomination de ELIT-TRADE, S.à r.l.

Art. 3. La Société a pour objet tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg d'un commun accord entre les associés.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II.- Capital - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Art. 7. Les parts sociales ne sont cessibles à des tiers non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Dans les autres cas les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base du bilan moyen des trois dernières années de la Société et, si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Art. 8. La liquidation, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Titre III.- Gérance

Art. 9. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par les associés.

Vis-à-vis des tiers la Société est valablement engagée par les signatures conjointes de la majorité des gérants.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Art. 10. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Si un quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée des associés, une seconde assemblée sera convoquée par lettre reommandée avec un préavis de quinze jours au moins et tenue dans un délai de trente jours à dater de la première assemblée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des votes des associés quelle que soit la portion du capital représenté.

Toute assemblée ordinaire ou extraordinaire des associés doit être convoquée dans un délai de 5 jours. La convocation de cette assemblée est obligatoire si elle est requise par la majorité des associés.

Titre IV.- Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 11. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 12. A la fin de chaque année sociale la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes les dettes actives et passives, ensemble avec une annexe contenant en résumé tous les engagements de la Société ainsi que les garanties d'emprunt accordées s'il y en a par la Société pour garantir ces dettes ainsi que les dettes de la Société à l'égard des associés.

A la même date la gérance préparera un compte de profits et pertes qu'elle soumettra pour approbation avec le bilan à l'assemblée générale des associés.

Art. 13. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Titre V.- Dissolution

Art. 14. En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par les gérants ou un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'assemblée générale des associés, et qui auront les pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et régler le passif de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent dans la capital de la Société.

Titre VI.- Dispositions générales

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui-même et finira le 31 décembre 2006.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., prequalifiée, deux cent cinquante parts sociales	250
2) THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., prequalifiée, deux cent cinquante parts sociales	250
Total: cinq cents parts sociales.	500

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cent cinquante euros (EUR 1.550,-).

Assemblée constitutive des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparantes préqualifiées, représentant la totalité du capital social et se considérant dûment convoquées, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté qu'elle était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la Société par leur signature conjointe:
 - VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.765, une société avec siège social au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,
 - Monsieur Ernő Rehus, entrepreneur, né le 17 août 1965 à Székesfehérvár, Hongrie, demeurant à Szabolcsi U.14, HU-2481 Velence, Hongrie.
- 2) Le siège de la Société est fixé au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Hougardy, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2006, vol. 27CS, fol. 95, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2006.

A. Schwachtgen.

(028889/230/243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

E.S.I. EFFICIO SOLUTION INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 97.117.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance tenue à Luxembourg

le 28 février 2006 à 11:30 heures

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veuillez noter que le (les) gérant(s) suivant(s) a (ont) changé d'adresse comme suit:

EUROLEX MANAGEMENT S.A., boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 février 2006

ESI EFFICIO SOLUTION INVESTMENTS, S.à r.l.

Représentée par EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01352. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023815/1084/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

TLGB LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 92.825.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 14 février 2006

En date du 14 février 2006, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission des personnes suivantes:

Monsieur Gerald Porter Strong, chief executive officer, né le 6 janvier 1945 à Enniskillen, Irlande, demeurant à 1321 Sherbrooke Street West, Apt. C71, Montréal, Québec, Canada H3G 1J4;

Monsieur Lenard B. Tessler, fund manager, né le 20 mai 1952 à Far Rockaway, Etats-Unis d'Amérique, demeurant à 130 East End Avenue, Penthouse B, New York, NY 10028, Etats-Unis d'Amérique;

en tant que gérants A de la Société avec effet au 14 février 2006;

- décide de nommer les personnes suivantes:

Monsieur John Randall Freeman, avocat, né le 3 mai 1970 à Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 12, Leedon Heights, Unit#01-07, Singapore 068808; et

Monsieur Govind Sankaranarayanan, chief financial officer, né le 18 septembre 1968 à Bangalore, Inde, demeurant au 54, Durant Avenue, Holmdel, 07733 New Jersey, Etats-Unis d'Amérique;

en tant que nouveaux gérants A de la Société pour une durée indéterminée.

Depuis, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Monsieur John Randall Freeman, gérant A;

Monsieur Govind Sankaranarayanan, gérant A;

Monsieur Guy Harles, gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2006.

TLGB LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2006, réf. LSO-BO03883. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026945/250/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

FirstCo INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 112.464.

In the year two thousand and six, on the tenth of January.
Before us, M^e Paul Bettingen, public notary residing in Niederanven.

Was held an Extraordinary General Meeting of partners of LYNA INVESTMENTS, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under number B 112.464 (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg, on 1 December 2005, not yet published.

The meeting is presided by M^e Matthieu Taillandier, attorney-at-law, residing in Luxembourg, who appoints as secretary M^e Azadeh Djazayeri, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer M^e Marcus Peter, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the President declares and requests the undersigned notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Amendment of the corporate object of the Company.
2. Change of the corporate name of the Company.
3. Amendment of articles 2 and 3 of the Articles of Association of the Company in order to reflect the resolutions taken under items 1 and 2 above.
4. Miscellaneous.

II) The partners present or represented, the proxies of the represented partners and the number of their parts are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the attending partners, the proxies of the represented partners, the board of the meeting and the undersigned notary will remain annexed to the present deed and will be registered with the deed.

The proxies of the represented partners after having been signed ne varietur by the board of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to this minute.

III) It appears from the attendance list that the 250 (two hundred fifty) parts, representing the entire share capital of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) are represented at the present meeting.

All the partners present or represented declare that they have waived the convening notices and consider themselves as duly convened, and declare further having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Accordingly, the meeting is validly constituted and may validly deliberate on the agenda.

After deliberation, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to amend the corporate object of the Company and add the following paragraph to the current corporate object clause:

«The Company may provide any assistance to the undertakings in which the Company has a participating interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind of form.

The Company may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.»

Second resolution

The meeting resolves to change the corporate name of the Company from LYNA INVESTMENTS, S.à r.l. into FirstCo INVESTMENTS, S.à r.l.

Third resolution

As a consequence of the above, the meeting resolves to amend articles 2 and 3 of the Articles of Association, which shall read as follows:

Art. 2. The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies whose object is the performance of any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose. The Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

The Company may provide any assistance to the undertakings in which the Company has a participating interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind of form.

The Company may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

Art. 3. The Company is existing under the name of FirstCo INVESTMENTS, S.à r.l.

52677

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at nine hundred Euro (EUR 900).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said appearing persons signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix janvier.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de LYNA INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 112.464 (la «Société»), ayant été constituée suivant acte notarié reçu par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} décembre 2005, non encore publié.

L'assemblée générale extraordinaire des associés est présidée par M^e Matthieu Taillandier, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire de la réunion Maître Azadeh Djazayeri, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée nomme comme scrutateur Maître Marcus Peter, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président prie le notaire instrumentant d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet social de la Société.
2. Changement de dénomination sociale de la Société.
3. Modification des articles 2 et 3 des Statuts de la société afin de refléter les résolutions adoptées sous les points 1 et 2 ci-dessus.
4. Divers.

II) Les associés présents ou représentés, les procurations des associés représentés et le nombre de parts détenues par chacun d'eux sont repris sur la liste de présence, signée par les associés ou leurs représentants et le bureau de la réunion, annexée au présent acte et enregistrée auprès des autorités compétentes en même temps que l'acte.

Les procurations des associés représentés resteront pareillement annexées aux présentes après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire et seront enregistrées auprès des autorités compétentes en même temps que l'acte.

III) Il résulte de la liste de présence que toutes les parts sont présentes ou représentées à l'assemblée. Les actionnaires présents ou représentés déclarent renoncer à leurs convocations et se considèrent dûment convoqués, et déclarent en outre avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la Société et d'ajouter le paragraphe suivant à la clause actuelle relative à l'objet social:

«La Société peut fournir toute assistance à des entreprises dans lesquelles elle possède un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient, telle que, entre autres, l'octroi de prêts ainsi que l'octroi de garanties ou de sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut gager, transférer ou autrement créer une sûreté sur tout ou certains de ses actifs.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale de la Société de LYNA INVESTMENTS, S.à r.l. en FirstCo INVESTMENTS, S.à r.l.

Troisième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier les articles 2 et 3 des Statuts de la Société, lesquels auront désormais la teneur suivante:

Art. 2. La Société a pour objet d'accomplir tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières directement liées à la création, la gestion et la mise en valeur, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises ou sociétés ayant pour objet toutes activités sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et le développement, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet. La Société devra être considérée selon les dispositions applicables comme une «Société de Participations Financières».

La Société pourra s'intéresser par toutes voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe au sien ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

La Société peut fournir toute assistance à des entreprises dans lesquelles elle possède un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient, telle que, entre autres, l'octroi de prêts ainsi que l'octroi de garanties ou de sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut gager, transférer ou autrement créer une sûreté sur tout ou certains de ses actifs.

Art. 3. La Société existe sous la dénomination de FirstCo INVESTMENTS, S.à r.l.

Coûts

Les frais, dépens, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à neuf cents euros (900 EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en français suivi d'une version anglaise; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes français et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, lesquelles personnes comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Taillandier, A. Djazayeri, M. Peter, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, vol. 152S, fol. 5, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1^{er} février 2006.

P. Bettingen.

(029042/202/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

MALTESE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 95.147.

—

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg

le 28 février 2006 à 14:00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veuillez noter que l' (les) administrateur(s) suivant(s) a (ont) changé d'adresse comme suit:

ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg,

EUROLEX MANAGEMENT S.A., boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg,

Matthijs Bogers, boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg.

D'autre part, l'adresse du Commissaire a également changé pour être:

EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 février 2006.

MALTESE FINANCE

Représentée par EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01317. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023856/1084/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

AIRCRAFT SALES AND LEASE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1527 Luxembourg, 52, rue Maréchal Foch.

R. C. Luxembourg B 70.761.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01669, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(024366/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2006.

LM-IS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.906.

En vue du procès-verbal du conseil de gérance tenu le 29 décembre 2005.

Le conseil, après délibération, décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle, 73, Cote d'Eich, L-1450 Luxembourg au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LM-IS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02223. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024037/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2006.

SAVINO DEL BENE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 45.143.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(024105/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2006.

SAVINO DEL BENE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 45.143.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(024104/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2006.

TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 97.897.

In the year two thousand six, on the twentieth of March.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- TAYLOR WOODROW IP (HOLDINGS) 2005 LIMITED, a company registered in England and Wales with number 5525731 having its registered office at 2, Princes Way, Solihull, West Midlands, B91 3ES, United Kingdom,

- TAYLOR WOODROW PLC, a company registered in England and Wales with number 296805 having its registered office at 2, Princes Way, Solihull, West Midlands, B91 3ES, United Kingdom,

here represented by Mr Michael Jonas, an employee of ERNST & YOUNG LUXEMBOURG, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

by virtue of powers of attorney established in Solihull, United Kingdom, on March 16, 2006.

The said powers of attorney, signed ne varietur by the mandatory of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their attorney, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the only shareholders of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l. (hereafter «the Company»), incorporated pursuant to a deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on December 18, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 109 of January 28, 2004 and whose bylaws have been amended several times and lastly pursuant to a deed of the same notary dated September 16, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 184 of January 26, 2006.

II. The shareholders resolved to change the Company's accounting year-end to the twentieth of March of each year, the accounting year having started on February 1, 2006 closing on March 20, 2006. The only shareholder noted that the next accounting period will run from March 21, 2006 to March 20, 2007.

III. The shareholders resolved to amend Article 16 of the articles of association which shall henceforth read as follows:

«**Art. 16.** The Company's financial year begins on 21 March of each year and closes on 20 March of the following year.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, said mandatory signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- TAYLOR WOODROW IP (HOLDINGS) 2005 LIMITED, une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 5525731, ayant son siège social au 2, Princes Way, Solihull, West Midlands, B91 3ES, Royaume-Uni,

- TAYLOR WOODROW PLC, une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 00296805, ayant son siège social au 2, Princes Way, Solihull, West Midlands, B91 3ES, Royaume-Uni,

ici représentées par Monsieur Michael Jonas, employé de ERNST & YOUNG Luxembourg, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu de deux procurations établies à Sollholl, Royaume-Uni datées du 16 mars 2006.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Les comparantes sont les seuls associées de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., (ci-après la «Société»), constituée par un acte de M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 18 décembre, 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C - n° 109 du 28 janvier 2004, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte du même notaire le 16 septembre 2005 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 184 du 26 janvier 2006.

II. Les associées ont pris la résolution de changer la fin de l'exercice social de la société au vingt mars de chaque année, l'exercice social ayant commencé le premier février 2006 se clôturant le vingt mars 2006. L'associée unique a noté que le prochain exercice social sera compris entre le 21 mars 2006 et le 20 mars 2007.

III. Les deux associées ont pris la résolution de modifier l'Article 16 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 16.** L'exercice social commence le 21 mars de chaque année et se termine le 20 mars de l'année suivante».

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Jonas, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2006, vol. 152S, fol. 74, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2006.

A. Schwachtgen.

(030521/230/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 97.897.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 369 du 20 mars 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(030522/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

PANEUROPEAN OIL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 93.764.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024339/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2006.

P.M.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Steinfort, 9, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 26.277.

L'an deux mille six, le treize mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme P.M.L. S.A., avec siège social à L-8399 Steinfort, 9, route des Trois Cantons, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 26.277, constituée sous la dénomination de S.E.C., S.à r.l. suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Bascharage, en date du 19 juin 1978, publié au Mémorial C numéro 201 du 23 septembre 1978,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 1986, publié au Mémorial C numéro 108 du 23 avril 1987,

et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 2 février 1990, publié au Mémorial C numéro 305 du 31 août 1990, contenant notamment la transformation en société anonyme et le changement de la dénomination en P.M.L. S.A.;
 - en date du 31 mai 2001, publié au Mémorial C numéro 8 du 3 janvier 2002;
 - en date du 30 juin 2004, publié au Mémorial C numéro 949 du 23 septembre 2004;
 - en date du 20 octobre 2005, publié au Mémorial C numéro 276 du 7 février 2006;
- ayant un capital social souscrit fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions, sans désignation de valeur nominale.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Roger Depiesse, ingénieur industriel, demeurant à Virton (Belgique).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Michèle Grisard, employée privée, demeurant à Allondrelle (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christophe Antonucci, ingénieur, demeurant à Gorcy (France).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de mettre en liquidation la société P.M.L. S.A.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne Monsieur Roger Depiesse, ingénieur industriel, né à Bleid (Belgique), le 12 septembre 1944, demeurant à B-6760 Virton, rue des Marronniers, 7 (Belgique), comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Windhof, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Depiesse, M. Grisard, Ch. Antonucci, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 mars 2006, vol. 536, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 mars 2006.

J. Seckler.

(029155/231/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

PERLA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 3.381.

L'an deux mille six, le dix-sept février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de PERLA S.A., une société anonyme holding, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 3.381, a été constituée suivant acte notarié du 11 juillet 1938, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 67 du 28 juillet 1938. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 3 avril 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1033 du 20 novembre 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Raul Marques, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Mise en liquidation de la Société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur.
- 3.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de procéder à la dissolution de la Société PERLA S.A. et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur de la Société:

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG, société anonyme ayant son siège social au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg numéro B 34.978.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: E. Liotino, R. Marques, G. Divine, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 février 2006, vol. 901, fol. 55, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(029143/239/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

EXPERIAN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 409,753,000.-.

Registered office: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 75.757.

In the year two thousand six, on the twenty-seventh day of the month of January.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

GUS FINANCE LUXEMBOURG LIMITED, a company having its registered office at The Works, 5 Union Street, Manchester, Lancashire, M12 4JD and its principal establishment at 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), whose share capital is set at seven hundred thirty million four hundred thirty-five thousand seven hundred forty Great Britain Pounds (GBP 730,435,740.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies Section B under number 93.313 (the «Shareholder»),

hereby represented by Eric Isaac, manager, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Shareholder is the sole shareholder of EXPERIAN LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, dated 20 March 2000, published in the Mémorial C, n° 637 of 7 September 2000, having its registered office at 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), whose share capital is set at four hundred nine million seven hundred fifty-three thousand Euro (EUR 409,753,000.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies Section B under number 75.757 (the «Company»). The articles of incorporation have last been amended on 14 October 2005 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, publication in the Mémorial C pending.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's issued share capital by an amount of fifty-seven million five hundred thousand Euro (EUR 57,500,000.-), so as to raise it from its current amount of four hundred nine million seven hundred fifty-three thousand Euro (EUR 409,753,000.-) divided into four million ninety-seven thousand five hundred and thirty (4,097,530) ordinary shares, each with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-), to four hundred sixty-seven million two hundred fifty-three thousand Euro (EUR 467,253,000.-) divided into four million six hundred seventy-two thousand five hundred thirty (4,672,530) ordinary shares, each with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-).

2. To issue five hundred seventy-five thousand (575,000) new ordinary shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) per share, having the same rights and privileges as the existing ordinary shares.

3. To accept subscription for these new ordinary shares, with payment of a share premium in an aggregate amount of two hundred twenty-five million four hundred eighty-one thousand six hundred eighty-nine Euro (EUR 225,481,689.-), by GUS FINANCE LUXEMBOURG LIMITED, S.à r.l. and to accept payment in full for such new ordinary shares by a contribution in kind.

4. To amend article six, first paragraph, of the articles of incorporation, in order to reflect the above capital increase.

5. Miscellaneous.

First resolution

The Shareholder resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of fifty-seven million five hundred thousand Euro (EUR 57,500,000.-), so as to raise it from its current amount of four hundred nine million seven hundred fifty-three thousand Euro (EUR 409,753,000.-) divided into four million ninety-seven thousand five hundred and

thirty (4,097,530) ordinary shares, each with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-), to four hundred sixty-seven million two hundred fifty-three thousand Euro (EUR 467,253,000.-), divided into four million six hundred seventy-two thousand five hundred thirty (4,672,530) ordinary shares, each with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-).

Second resolution

The Shareholder resolves to issue five hundred seventy-five thousand (575,000) new ordinary shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) per share, having the same rights and privileges as the existing ordinary shares.

Third resolution

Subscription - Payment

Thereupon has appeared Eric Isaac, prenamed, acting in his capacity as duly authorised attorney-in-fact of the Shareholder, prenamed by virtue of the pre-mentioned proxy (the «Subscriber»).

The Subscriber declares to subscribe for five hundred seventy-five thousand (575,000) new ordinary shares having each a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-), with payment of a share premium in a total amount of two hundred twenty-five million four hundred eighty-one thousand six hundred eighty-nine Euro (EUR 225,481,689.-), and to make payment for such new ordinary shares by contribution in kind (the «Contribution») consisting of all the shares (100%) representing the entire issued share capital of THE WITNEY MATTRESS, DIVAN AND QUILT CO LIMITED, a private limited company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at c/o Paul Cooper GUS plc, The Works 5 Union Street, Manchester, Lancashire M12 4JD (United Kingdom), registered in England under number 00226775.

Proof of the ownership of the Contribution by the Subscriber has been given to the notary by documents, remaining attached at the present deed.

The Subscriber further stated that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of such consideration to the Company.

The Subscriber states together with the Company that it will accomplish all formalities concerning the valid transfer to the Company of the Contributions.

Thereupon, the Shareholder resolves to accept the said subscription and payment and to allot the five hundred seventy-five thousand (575,000) new ordinary shares to the Subscriber.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholder resolves to amend article six, first paragraph, of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

«**Art. 6. Capital.** The share capital is set at four hundred sixty-seven million two hundred fifty-three thousand Euro (EUR 467,253,000.-) divided into four million six hundred seventy-two thousand five hundred thirty (4,672,530) ordinary shares, each with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-).»

Expenses

Insofar the contribution in kind results in the Company holding 100% of the share capital of THE WITNEY MATTRESS, DIVAN AND QUILT CO LIMITED, a company with registered office in the European Union, the Company refers to articles 4-2 of the law of December 29, 1971, which provides for capital duty exemption.

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at ten thousand Euro.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-septième jour de janvier.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

GUS FINANCE LUXEMBOURG LIMITED, une société ayant son siège social à The Works, 5 Union Street, Manchester, Lancashire, M12 4JD Royaume-Uni et son principal établissement au 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), dont le capital social est fixé à sept cent trente millions quatre cent trente-cinq mille sept cent quarante livres sterling (GBP 730.435.740,-) et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 93.313 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Eric Isaac, Avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de EXPERIAN LUXEMBOURG, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, prénommé, le 20 mars 2000, publié au Mémorial C, n° 637 du 7 septembre 2000, dont le capital social est fixé à quatre cent neuf millions sept cent cinquante-trois mille euros (EUR 409.753.000,-) et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxem-

bourg, section B, sous le numéro 75.757 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés depuis cette date par acte de Maître Joseph Elvinger, prénommé, en date du 14 octobre 2005 en cours de publication au Mémorial C.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la société à concurrence de cinquante-sept millions cinq cent mille euros (EUR 57.500.000,-) pour le porter de son montant actuel de quatre cent neuf millions sept cent cinquante-trois mille euros (EUR 409.753.000,-) divisé en quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent trente (4.097.530) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, à quatre cent soixante-sept millions deux cent cinquante-trois mille euros (EUR 467.253.000,-) divisé en quatre millions six cent soixante-douze mille cinq cent trente (4.672.530) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune;

2. Emission de cinq cent soixante-quinze mille (575.000) parts sociales ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales ordinaires existantes;

3. Acceptation de la souscription de ces parts sociales ordinaires nouvelles, ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux cent vingt-cinq millions quatre cent quatre-vingt-un mille six cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 225.481.689,-) par GUS FINANCE LUXEMBOURG LIMITED, S.à r.l. et acceptation de la libération intégrale de ces parts sociales ordinaires nouvelles par apport en nature;

4. Modification de l'article six, alinéa premier, des statuts, afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus; a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de cinquante-sept millions cinq cent mille euros (EUR 57.500.000,-) pour le porter de son montant actuel de quatre cent neuf millions sept cent cinquante-trois mille euros (EUR 409.753.000,-) divisé en quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent trente (4.097.530) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, à quatre cent soixante-sept millions deux cent cinquante-trois mille euros (EUR 467.253.000,-) divisé en quatre millions six cent soixante-douze mille cinq cent trente (4.672.530) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé décide d'émettre cinq cent soixante-quinze mille (575.000) parts sociales ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Troisième résolution

Souscription - Paiement

Ensuite, Eric Isaac, précité, se présente, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de l'Associé, précité, en vertu de la procuration prémentionnée (le «Souscripteur»).

Le Souscripteur déclare souscrire cinq cent soixante-quinze mille (575.000) parts sociales ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux cent vingt-cinq millions quatre cent quatre-vingt-un mille six cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 225.481.689,-), et de libérer intégralement ces parts sociales ordinaires nouvelles par apport en nature (l'«Apport») consistant en l'ensemble des parts sociales représentant la totalité du capital social de THE WITNEY MATTRESS, DIVAN & QUILT LIMITED, une société régie par le droit anglais et gallois, ayant son siège social au p/a Paul Cooper, GUS plc, The Works 5 Union Street, Manchester, Lancashire M12 4JD (Royaume-Uni), enregistrée en Angleterre sous le numéro 00226775.

Preuve de la propriété de l'Apport par le Souscripteur est rapportée au notaire par des documents, restant annexés au présent acte.

Le Souscripteur déclare encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction à la cessibilité de l'Apport.

Ensuite, l'Associé décide d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les cinq cent soixante-quinze mille (575.000) parts sociales ordinaires nouvelles au Souscripteur.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Associé décide de modifier l'article six, alinéa premier, des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 6. Capital (alinéa 1^{er}).** Le capital de la Société est fixé à quatre cent soixante-sept millions deux cent cinquante-trois mille (EUR 467.253.000,-) divisé en quatre millions six cent soixante-douze mille cinq cent trente (4.672.530) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Frais

Dans la mesure où l'apport en nature résulte dans une participation de 100% des parts sociales émises par THE WITNEY MATTRESS, DIVAN & QUILT LIMITED, ayant son siège statutaire dans l'Union européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à dix mille euros.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Isaac, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, vol. 27CS, fol. 41, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

J. Elvinger.

(029174/211/177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

EXPERIAN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 75.757.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41359, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

J. Elvinger.

(029175/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

IMPARA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 86.188.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

(024342/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2006.

BD SOFTWARES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 101.851.

Extrait des décisions prises lors du conseil d'administration tenu le 25 janvier 2006 au siège de la société

Première résolution

Le conseil d'administration accepte la démission de Madame Sophie Genu de son poste d'administrateur de la société avec effet au 25 janvier 2006.

Deuxième résolution

Le conseil décide de coopter Monsieur Jean Paul Picard né le 30 août 1970 à Boulogne-Billancourt, France et demeurant 50bis, rue du Colonel Fabien à F-78500 Sartrouville, en remplacement de Madame Genu comme administrateur de la société.

Extrait des décisions prises par lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 15 février 2006

Première résolution

L'assemblée a accepté la démission de Madame Sophie Genu de son poste d'administrateur de la société avec effet au 25 janvier 2006.

Deuxième résolution

L'assemblée a approuvé la nomination par cooptation de Monsieur Jean Paul Picard né le 30 août 1970 à Boulogne-Billancourt, France et demeurant 50bis, rue du Colonel Fabien à F-78500 Sartrouville, en tant que nouvel administrateur de la société pour une période débutant le 25 janvier 2006 et venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle devant se tenir en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

BD SOFTWARES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029590//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2006.

ARISTEA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 114.599.

L'an deux mille six, le neuf mars.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ARISTEA, S.à r.l. avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 23 février 2006, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 114.599.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Nadia Printz, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de cinq millions trente mille cinq cents euros (EUR 5.030.500,00) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) à cinq millions quarante-trois mille euros (EUR 5.043.000,00), par la création et l'émission de cinquante mille trois cent cinq (50.305) parts sociales nouvelles, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune, par apport en nature de cinquante mille trois cent cinq (50.305) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00 chacune de la société NYSSA, S.à r.l., avec siège social au 15, boulevard Royal, L-2450 Luxembourg, ces parts sociales étant évaluées à cinq millions trente mille cinq cents euros (EUR 5.030.500,00).

2. Modification de l'article 6 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq millions trente mille cinq cents euros (EUR 5.030.500,00), pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) à cinq millions quarante-trois mille euros (EUR 5.043.000,00), par la création et l'émission de cinquante mille trois cent cinq (50.305) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes, et d'admettre à la souscription des parts sociales nouvelles la société de droit néerlandais TERWEESTEIN INVESTERINGEN B.V., avec siège social à NL-1062 GS Amsterdam, Maassluisstraat 416A.

Intervention - Souscription - Libération

Est alors intervenue la prédite société TERWEESTEIN INVESTERINGEN B.V.,
ici représentée par Monsieur Jean Faber, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 27 février 2006,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ladite intervenante, représentée comme indiqué ci-avant, déclare souscrire les cinquante mille trois cent cinq (50.305) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Les cinquante mille trois cent cinq (50.305) parts sociales nouvelles ont été entièrement libérées moyennant un apport en nature consistant en cinquante mille trois cent cinq (50.305) sur cinquante mille quatre cent trente (50.430) parts sociales de la société à responsabilité limitée NYSSA, S.à r.l., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, évaluées par les associés à cinq millions trente mille cinq cents euros (EUR 5.030.500,00).

Deuxième résolution

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article six des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cinq millions quarante-trois mille euros (EUR 5.043.000,00), représenté par cinquante mille quatre cent trente (50.430) parts sociales de cent euros (EUR 100,00) chacune, entièrement libérées.

Les cinquante mille quatre cent trente (50.430) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- TERWEESTEIN INVESTERINGEN B.V., société de droit néerlandais, avec siège social à NL-1062 GS Amsterdam (Pays-Bas), Maassluisstraat 416A, cinquante mille trois cent cinq parts sociales	50.305
2.- INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., société de droit panaméen, ayant son siège social à Panama-City (République de Panama), soixante-trois parts sociales.	63
3.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., société de droit panaméen, ayant son siège social à Panama-City (République de Panama), soixante-deux parts sociales	62
Total: cinquante mille quatre cent trente parts sociales	50.430»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de huit mille deux cent cinquante euros (EUR 8.250,00).

La société requiert l'exemption du droit d'apport, en vertu de l'article 4.2. de la loi du 29 décembre 1971, modifié par la loi du 3 décembre 1986.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: J. Faber, J. Piek, N. Printz, E. Schlessner.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, vol. 152S, fol. 69, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2006.

E. Schlessner.

(029177/227/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

ARISTEA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 114.599.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2006.

E. Schlessner.

(029178/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

FINANCIERE SAINT-ELOI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 45.263.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 29 novembre 2002

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 28 novembre 2002 que HERMES INTERNATIONAL S.C.A. démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 29 novembre 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- CREATION FINANCE S.A., 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Maurizio Borletti, 10, Hanover Street à GB-Londres W1R 9HF.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2006, réf. LSO-BO03230. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026527/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

SOGEROUTE, Société de génie civil, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 11.781.

Constituée par-devant M^e André Prost, notaire de résidence à Rambrouch, en date du 4 février 1974, acte publié au Mémorial C n° 76 du 6 avril 1974, modifiée suivant acte reçu par M^e Lucien Schuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 septembre 1977, publié au Mémorial C n° 267 du 19 novembre 1977, modifiée par acte reçu par M^e Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 16 janvier 1989, acte publié au Mémorial C n° 149 du 30 mai 1989, modifiée par acte reçu par M^e Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 12 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 44 du 9 janvier 2002, modifiée par acte reçu par M^e Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 13 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 418 du 15 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, réf. LSO-BO02507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2006.

Pour extrait conforme

Pour SOGEROUTE, Société de génie civil, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(024603/1261/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

BenQ MOBILE BENELUX B.V., BRANCH LUXEMBOURG

Siège social: L-1017 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.
R. C. Luxembourg B 110.660.

Il est à noter que toutes les décisions prises par les dirigeants de la société BenQ MOBILE BENELUX B.V., une société valablement constituée et existant sous les lois des Pays-Bas et ayant son siège social à La Haye (la «Société») en vue de l'établissement de la Succursale ont été prises en vue de lui conférer la dénomination sociale BenQ MOBILE BENELUX B.V., BRANCH LUXEMBOURG et qu'une erreur matérielle s'est glissée non pas dans les réquisitions mais les formulaires de dépôt auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, de sorte que la Succursale est à ce jour inscrite sous la dénomination BenQ MOBILE BENELUX, BRANCH LUXEMBOURG.

En conséquence, il y a lieu de procéder à la modification de ladite dénomination sociale afin de rétablir la volonté des dirigeants de la Société, la Succursale ayant effectivement la dénomination suivante BenQ MOBILE BENELUX B.V., BRANCH LUXEMBOURG.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2006, réf. LSO-BO05921. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Conformément à la résolution des associés de BenQ MOBILE BENELUX B.V., une société valablement constituée et existant sous les lois des Pays-Bas et ayant son siège social à La Haye (la «Société») prise le 16 janvier 2006, la Société a décidé de confirmer la nomination de:

- Monsieur Idse Berkouwer en tant que représentant légal de BenQ MOBILE BENELUX B.V., BRANCH LUXEMBOURG (la «Succursale»). Il est toutefois désormais considéré comme gérant de catégorie A. Celui-ci pourra engager, en sa qualité de gérant de catégorie A, la Succursale par sa seule signature.

La Société a également décidé de nommer, en sus des représentants légaux déjà existants de la Succursale:

- Monsieur Robert P. de Jager, à titre de nouveau représentant légal de la Succursale, lequel pourra engager, en sa qualité de gérant de catégorie A, la Succursale par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2006.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2006, réf. LSO-BO05917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028467/4067/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

WATERFRONT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.757.

In the year two thousand and five, on the sixteenth day of the month of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of WATERFRONT, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg incorporated by deed of notary Joseph Elvinger acted on 29th day of May 2002 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et

Associations (the «Mémorial») number 1.241 of August 23, 2002. The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time by deed of notary Joseph Elvinger acted on 16 December 2005 not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided by Mr Patrick Van Hees, jurist, with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The meeting appointed as secretary and scrutineer Mrs Rachel Uhl, jurist, with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number and class of shares held by them are shown on an attendance list which is signed by the proxyholders, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The said attendance list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appears from the said attendance list, all 3,042 class A1 shares, all 3,042 class A2 shares, all 3,042 class A3 shares, all 3,042 class A4 shares, all 3,040 class A5 shares, all 3,040 class A6 shares, all 3,040 class A7 shares, all 3,040 class A8 shares, all 1,742 class B1 shares, all 1,742 class B2 shares, all 1,742 class B3 shares, all 1,742 class B4 shares, all 1,740 class B5 shares, all 1,740 class B6 shares, all 1,740 class B7 shares, all 1,740 class B8 shares, all 1,740 class B9 shares, all 1,740 class B10 shares, all 1,740 class B11 shares and all 500 class Z shares are represented at the present meeting so that the meeting is validly constituted and can validly deliberate and resolve on all the items of the agenda.

2. That the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1. Acknowledgement of the disposal of the Targeted Asset relating to classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8 shares.

2. Approval of the repurchase of all outstanding classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8 shares at the repurchase prices as determined by the Board pursuant to the articles of the Company so as to proceed to the liquidation of entire classes of shares of the Company, acceptance of such repurchases by all classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8 shareholders, cancellation of all outstanding 3,042 class A1 shares, 3,042 class A2 shares, 3,040 class A5 shares, 3,040 class A6 shares, 3,040 class A7 shares and 3,040 class A8 shares and consequential reduction of the issued share capital of the Company and approval of the distribution in cash or in kind by the Company of the net proceeds relating to classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8 shares in accordance with the articles of the Company to the classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8 shareholders in one or more instalments pursuant to the percentage set out herebelow:

Shareholder	Allocation in distributions relating to repurchase and cancellation of Classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	33.27265%
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	5.54082%
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	4.03689%
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	5.93660%
OFFICERS NOMINEES LIMITED	1.21304%
SJAELSO GRUPPEN A/S	50.00%

3. Consequential amendment of article 8 of the articles of incorporation of the Company so as to delete all reference to classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8 shares and to provide for the new issued share capital amount of the Company.

After the foregoing has been approved, the meeting unanimously resolved as follows:

First resolution

The meeting acknowledged the disposal of the Targeted Asset relating to classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8 shares pursuant to the articles of the Company.

Second resolution

The meeting unanimously approved the repurchase of all outstanding classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8 shares at the repurchase prices determined by the Board pursuant to the articles of the Company and the liquidation of an entire classes of shares, namely classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8, of the Company.

The classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8 shareholders confirmed, and the meeting acknowledged, their acceptance of such repurchase of their classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8 shares.

The meeting thus resolved to cancel all outstanding 3,042 class A1 shares, 3,042 class A2 shares, 3,040 class A5 shares, 3,040 class A6 shares, 3,040 class A7 shares and 3,040 class A8 shares and to consequentially reduce the issued share capital of the Company by an amount equal to aggregate nominal value thereof, being EUR 456,100 (four hundred fifty-six thousand one hundred Euro) so that the issued share capital is consequentially to the present reduction set at EUR 643,300 (six hundred forty-three thousand three hundred Euro).

The meeting resolved to approve the distribution by the Company of the net proceeds relating to classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8 Shares in cash and/or in kind in accordance with the articles of the Company to the classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8 shareholders pursuant to the allocation percentage set out in the table set out in the agenda to the meeting in one or more instalments as determined by the Board.

Third resolution

Further to the above resolutions the meeting resolved to consequentially amend article 8 of the articles of incorporation of the Company so as to delete all reference to classes A1, A2, A5, A6, A7 and A8 shares, to provide for the new issued share capital amount of the Company and to give the following wording to article eight of the articles of incorporation:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 643,300 (six hundred forty-three thousand three hundred Euro) represented by 3,042 (three thousand forty-two) class A3 shares, 3,042 (three thousand forty-two) class A4 shares, 1,742 (one thousand seven hundred and forty-two) class B1 shares, 1,742 (one thousand seven hundred and forty-two) class B2 shares, 1,742 (one thousand seven hundred and forty-two) class B3 shares, 1,742 (one thousand seven hundred and forty-two) class B4 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B5 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B6 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B7 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B8 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B9 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B10 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B11 shares and 500 (five hundred) class Z shares, with a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.»

There being no further business on the agenda, the Meeting is thereupon closed.

The costs, expenses, remuneration or changes, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company are estimated at one thousand five hundred Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes, the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de WATERFRONT, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée suivant acte du notaire Joseph Elvinger du 29 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1.241 du 23 août 2002. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par acte du notaire Joseph Elvinger en date du 16 décembre 2005 en cours de publication au Mémorial.

L'assemblée a été présidée par M. Patrick Van Hees, juriste, demeurant au L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

L'assemblée a désigné en qualité de secrétaire et scrutateur Mme Rachel Uhl, juriste, demeurant au L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1. Les actionnaires représentés, ainsi que le nombre et classe de parts sociales détenues par eux sont renseignées sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi que le notaire instrumentant. Ladite liste restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Tel qu'il résulte de ladite liste de présence, la totalité des 3.042 parts sociales de classe A1, la totalité des 3.042 parts sociales de classe A2, la totalité des 3.042 parts sociales de classe A3, la totalité des 3.042 parts sociales de classe A4, la totalité des 3.040 parts sociales de classe A5, la totalité des 3.040 parts sociales de classe A6, la totalité des 3.040 parts sociales de classe A7, la totalité des 3.040 parts sociales de classe A8, la totalité des 1.742 parts sociales de classe B1, la totalité des 1.742 parts sociales de classe B2, la totalité des 1.742 parts sociales de classe B3, la totalité des 1.742 parts sociales de classe B4, la totalité des 1.740 parts sociales de classe B5, la totalité des 1.740 parts sociales de classe B6, la totalité des 1.740 parts sociales de classe B7, la totalité des 1.740 parts sociales de classe B8, la totalité des 1.740 parts sociales de classe B9, la totalité des 1.740 parts sociales de classe B10, la totalité des 1.740 parts sociales de classe B11 et la totalité des 500 parts sociales de classe Z sont représentées à la présente assemblée, de telle sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Prise de connaissance de la vente de l'Investissement Projeté relatif aux parts sociales des classes A1, A2, A5, A6, A7 et A8.

2. Approbation du rachat de toutes les parts sociales des classes A1, A2, A5, A6, A7 et A8 en circulation aux prix de rachat déterminés par le Conseil conformément aux statuts de la Société afin de procéder à la liquidation des classes entières de parts sociales de la Société, acceptation d'un tel rachat par tous les détenteurs des parts sociales des classes A1, A2, A5, A6, A7 et A8, annulation de la totalité des 3.042 parts sociales de classe A1, 3.042 parts sociales de classe A2, 3.040 parts sociales de classe A5, 3.040 parts sociales de classe A6, 3.040 parts sociales de classe A7 et 3.040 parts sociales de classe A8 et réduction subséquente du capital social émis de la Société et approbation de la distribution en numéraire ou en nature par la Société des produits nets relatifs aux parts sociales des classes A1, A2, A5, A6, A7 et A8 conformément aux statuts de la Société aux détenteurs des parts sociales de classe A1, A2, A5, A6, A7 et A8 en un ou plusieurs versements en conformité avec les pourcentages suivants:

Associés	Allocation de la distribution en relation avec le rachat et l'annulation des classes A1, A2, A5, A6, A7 et A8
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED.....	33,27%
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED.....	5,54%
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED.....	4,03%
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED.....	5,93%
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	1,23%
SJAELSO GRUPPEN A/S.....	50,00%

3. Modification, en conséquence, de l'article 8 des statuts de la Société afin de supprimer toute référence aux parts sociales de classe A1, A2, A5, A6, A7 et A8 et afin de déterminer le nouveau montant du capital social émis de la Société.

Après approbation de ce qui précède, l'assemblée a unanimement décidé comme suit:

Première résolution

L'assemblée a pris acte de la vente de l'Investissement Projeté relatif aux parts sociales des classes A1, A2, A5, A6, A7 et A8 conformément aux statuts de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée a à l'unanimité approuvé le rachat de la totalité des parts sociales des classes A1, A2, A5, A6, A7 et A8 en circulation aux prix de rachat déterminés par le Conseil conformément aux statuts de la Société et la liquidation des classes entières des parts sociales à savoir les classes A1, A2, A5, A6, A7 et A8 de la Société.

Les détenteurs des parts sociales des classes A1, A2, A5, A6, A7 et A8 ont confirmé, et l'assemblée a constaté, leur accord à un tel rachat.

L'assemblée a ainsi décidé d'annuler la totalité des 3.042 parts sociales de classe A1, 3.042 parts sociales de classe A2, 3.040 parts sociales de classe A5, 3.040 parts sociales de classe A6, 3.040 parts sociales de classe A7 et 3.040 parts sociales de classe A8 en circulation et en conséquence de réduire le capital social émis de la Société par un montant égal à la valeur nominale, à savoir EUR 456.100 (quatre cent cinquante-six mille cent euros), de sorte que le capital social émis est suite à la présente réduction fixé à EUR 643.300 (six cent quarante-trois mille trois cents euros).

L'assemblée a décidé d'approuver la distribution des produits nets relatifs aux parts sociales des classes A1, A2, A5, A6, A7 et A8 en numéraire ou en nature conformément aux statuts de la Société aux détenteurs des parts sociales des classes A1, A2, A5, A6, A7 et A8, lesquels pourront être payés en une ou plusieurs fois selon décision du Conseil, conformément aux pourcentages alloués tels que repris dans l'ordre du jour de la présente assemblée.

Troisième résolution

Suite aux résolutions ci-dessus, l'assemblée a par conséquent décidé de modifier l'article 8 des statuts de la Société afin de supprimer toute référence à des parts sociales de classe A1, A2, A5, A6, A7 et A8, de déterminer le nouveau montant du capital social émis de la Société et de donner la teneur suivante à l'article huit des statuts:

«**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 643.300 (six cent quarante-trois mille trois cents euros) divisé en: 3.042 (trois mille quarante-deux) parts sociales de classe A3, 3.042 (trois mille quarante-deux) parts sociales de classe A4, 1.742 (mille sept cent quarante-deux) parts sociales de classe B1, 1.742 (mille sept cent quarante-deux) parts sociales de classe B2, 1.742 (mille sept cent quarante-deux) parts sociales de classe B3, 1.742 (mille sept cent quarante-deux) parts sociales de classe B4, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales de classe B5, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales de classe B6, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales de classe B7, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales de classe B8, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales de classe B9, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales de classe B10, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales de classe B11 et 500 (cinq cents) parts sociales de classe Z d'une valeur de EUR 25 chacune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été levée.

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, sont évalués à environ mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes personnes comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du procès-verbal, les membres du bureau ont signé, ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 94, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

J. Elvinger.

(029336/211/183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2006.

WATERFRONT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 87.757.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40799 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2006.

J. Elvinger.

(029337/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2006.

D'BEIWENGERSTUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3324 Bivange, 10, rue Edward Steichen.
R. C. Luxembourg B 55.194.

Assemblée générale extraordinaire

Se sont réunis au siège de la société en assemblée générale extraordinaire:

- 1) M. Linster Armand demeurant à L-5750 Frisange 18A, rue de Mondorf d'une part et;
- 2) M. Rodrigues Carlos demeurant à L-3324 Bivange 10, rue Edward Steichen d'autre part représentant la totalité des parts sociales de la société D'BEIWENGERSTUFF, S.à r.l.

1) Cession de parts sociales

M. Linster vend 250 parts de la société D'BEIWENGERSTUFF, S.à r.l. à M. Rodrigues Carlos au prix d'un euro symbolique.

Suite à cette cession, les parts sociales sont réparties comme suit:

M. Rodrigues Carlos prénommé.....	500 parts.
Total.....	500 parts.

Luxembourg, le 10 mars 2006.

Pour acquit /

L. Armand / R. Carlos

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, réf. LSO-BO02649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026202//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2006.

OPALYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 115.133.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-deux mars.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

I) La société anonyme PARGESTION S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 80.706, ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Serge Atlan, administrateur de sociétés, demeurant à L-7224 Walferdange, 6, rue de l'Eglise,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg en date du 14 mars 2006.

II) La société anonyme EURODOM S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 80.684, ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Serge Atlan prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg en date du 14 mars 2006.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, demeureront annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties vont constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de OPALYS S.A.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet social la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut acquérir, gérer et vendre directement ou indirectement tous biens mobiliers ou immobiliers tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle peut acquérir et mettre en valeur toutes marques de fabrique ainsi que tous brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la constitution, au développement, à la transformation et au contrôle de toutes sociétés.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social, notamment en empruntant avec ou sans garanties et en toutes monnaies, y compris par voie d'émission publique d'obligations, dans le respect des conditions légales, ainsi que toutes opérations pouvant s'y rapporter directement ou indirectement ou pouvant en favoriser le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées par des apports en espèces.

Les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur au siège social sauf indication contraire dans les convocations.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre, télégramme ou télex, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par deux administrateurs ou par un ou plusieurs mandataires désignés à ces fins.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg, tel qu'indiqué dans la convocation, le troisième vendredi du mois de mai à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s).

Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividende.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Par dérogation à l'article dix-huit, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le trente et un décembre deux mille six et par dérogation à l'article quinze, la première assemblée annuelle se tiendra en deux mille sept.

Souscription

Les trois cent dix (310) actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société anonyme PARGESTION S.A., prédésignée, cent cinquante-cinq actions	155
2.- La société anonyme EURODOM S.A., prédésignée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions.	310

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, représentant la contre-valeur de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), de sorte que cette somme se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément, par la production d'un certificat bancaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant au moins approximatif des frais, dépenses et rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, sont évalués sans préjudice à la somme de mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. L'assemblée décide de nommer trois administrateurs, à savoir:

- la société anonyme PARGESTION S.A., prédésignée;
- la société anonyme EURODOM S.A., prédésignée;
- Monsieur Serge Atlan, prénommé.

Les mandats des administrateurs seront exercés à titre gratuit.

2. L'assemblée décide de nommer un commissaire aux comptes, à savoir:

la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE INTERNATIONALE DE REVISION, EXPERTISE COMPTABLE, CONSEIL, S.à r.l., avec siège social à L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

3. Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

4. Le siège de la société est fixé à L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

5. L'assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société à l'un de ses membres.

Réunion du conseil d'administration

Et à l'instant s'est réuni le conseil d'administration des membres présents ou représentés.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de déléguer la gestion journalière de la société à la société anonyme PAR-GESTION S.A. prédésignée, avec pouvoir de signature individuelle.

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention du comparant sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations administratives requises pour exercer les activités décrites dans l'objet social.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Atlan, M. Thyes-Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2006, vol. 152S, fol. 80, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2006.

M. Thyes-Walch.

(029402/233/176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2006.

**ETIRC LIFE SCIENCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. NEANDER MOTORS, S.à r.l.).**

Registered office: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 104.002.

In the year two thousand and six, on the twenty first day of February.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the partners of the company NEANDER MOTORS, S.à r.l., having its registered office at L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur, duly registered with the Luxembourg Trade Register under section B number 104.002, hereafter referred to as the «Company», constituted by a deed of the undersigned notary public on October 29, 2004, published in the official gazette Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations dated January 21, 2005 under the number 61, page 2915.

The extraordinary general meeting is opened at 4.30 p.m. by Mr Robert Shyirambere, employee, residing professionally in Luxembourg, acting as Chairman, and appointing Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg as secretary of the meeting.

The meeting appoints as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing professionally in Luxembourg.

These three individuals constitute the board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance list, which, having been signed by the proxy holder representing the partners and by the members of the board and the notary will remain attached to the present minutes together with the proxies.

The Chairman declares and requests the notary to state that:

I. According to the attendance list, all the partners representing the full amount of the Company's share capital of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) are present or validly represented at the meeting. The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda without there having been a prior convening notice.

II. The agenda of the meeting is the following:

1) Modification of the name of the Company in ETIRC LIFE SCIENCES, S.à r.l.

2) Subsequent modification of Article 2 of the articles of association of the Company as follows:

«The Company's name is ETIRC LIFE SCIENCES, S.à r.l.»

3) Miscellaneous.

The meeting of the partners having approved the statements of the Chairman and considering itself as duly constituted and convened, deliberated and passed by unanimous vote the following resolutions:

First resolution

The partners' meeting resolves to modify the name of the Company in ETIRC LIFE SCIENCES, S.à r.l.

Second resolution

The partners' meeting resolves to amend Article 2 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution and to give it the following wording:

«The Company's name is ETIRC LIFE SCIENCES, S.à r.l.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges to be borne by the Company in connection with the present deed are estimated, without prejudice, at eight hundred Euro (EUR 800.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, they signed with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de la société NEANDER MOTORS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et des Sociétés de Luxembourg Section B numéro 104.002, ci-après la «Société», constituée suivant acte du notaire instrumentant du 29 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 21 janvier 2005 sous le numéro 61, page 2915.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 16.30 heures par M. Robert Shyirambere, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant comme président, et désignant Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg comme secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée nomme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Ces trois personnes forment le bureau de l'assemblée.

Etant ainsi formé, le bureau dresse la liste de présence, qui, après avoir été signée par le mandataire représentant les associés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations.

Le président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Concernant la liste de présence, tous les associés représentant l'intégralité du capital souscrit de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) sont présents ou dûment représentés à l'assemblée. L'assemblée peut ainsi valablement délibérer et décider sur tous les points mentionnés à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation au préalable.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modification du nom de la Société en ETIRC LIFE SCIENCES, S.à r.l.

2) Modification subséquente de l'article 2 des statuts de la Société comme suit:

«La dénomination de la Société sera ETIRC LIFE SCIENCES, S.à r.l.»

3) Divers.

Première résolution

L'assemblée des associés décide de modifier le nom de la Société en ETIRC LIFE SCIENCES, S.à r.l.

Deuxième résolution

L'assemblée des associés décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société afin de refléter la résolution précédente, et de lui donner la teneur suivante:

«La dénomination de la Société sera ETIRC LIFE SCIENCES, S.à r.l.»

Frais

Le montant des frais, rémunérations et charges incombant à la Société en raison des présentes est estimé sans préjudice à la somme de huit cents euros (EUR 800,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'Étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Shyirambere, R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2006, vol. 27CS, fol. 75, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

J. Elvinger.

(029490/211/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2006.

**ETIRC LIFE SCIENCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. NEANDER MOTORS, S.à r.l.).**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 104.002.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41623 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2006.

J. Elvinger.

(029491/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2006.

EURO 3000 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 75.622.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 juin 2005

- Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Monsieur Serge Krancenblum, diplômé M.B.A., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

- Le mandat du Commissaire aux Comptes, la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Fait à Luxembourg, le 6 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

EURO 3000 HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK06014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026373/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2006.

NANICOLAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5532 Remich, 8, rue Enz.

R. C. Luxembourg B 99.262.

L'an deux mille six, le dix-sept mars.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société NANICOLAS S.A., constituée suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, le 12 février 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 401 du 15 avril 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alfred Visilit, demeurant à Remich, 8, rue Enz,

qui désigne comme secrétaire Madame Marie-Thérèse Visilit, demeurant à Remich, 8, rue Enz.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marie Visilit, demeurant à Remich, 8, rue Enz.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1) Transfert du siège social de la Société de L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy à L-5532 Remich, 8, rue Enz;
- 2) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Remich.»;

3) Changement de la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire;

4) Modification subséquente de l'article 15, alinéa 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 15. alinéa 1^{er}.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième vendredi du mois de juillet à 14.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»;

5) Divers.

II. Il a été établie une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et du notaire, seront enregistrées avec le présent acte.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend la résolution suivante à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy à L-5532 Remich, 8, rue Enz, et de modifier en conséquence l'article 2, premier alinéa des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Remich.»

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide de changer la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra dorénavant le troisième vendredi du mois de juin à 14.00 heures et elle décide par conséquent de modifier l'article 15, alinéa 1^{er} des statuts de la Société afin de leur donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 15. alinéa 1^{er}.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième vendredi du mois de juin à 14.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Visilit, M.-T. Visilit, J.-M. Visilit, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 20 mars 2006, vol. 470, fol. 14, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 27 mars 2006.

M. Schaeffer.

(029182/5770/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

NANICOLAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5532 Remich, 8, rue Enz.

R. C. Luxembourg B 99.262.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 24 mars 2006.

M. Schaeffer.

(029184/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

FRITURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6850 Manternach, 11, am Burfeld.

R. C. Luxembourg B 105.589.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2005

Quatrième résolution

Les actionnaires décident unanimement la révocation de la société FIDUCIAIRE SOCODIT S.A., ayant son siège social à L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves de son mandat du commissaire aux comptes de la société.

Cinquième résolution

L'assemblée approuve à l'unanimité la nomination de la société ACCOUNT DATA EUROPE S.A. ayant son siège social à L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves au poste de commissaire aux comptes de la société. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Le président de l'assemblée générale ordinaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, réf. LSO-BO02652. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(026513/745/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

EFG MULTI-MANAGER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 73.063.

Les comptes annuels de EFG MULTI-MANAGER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 12 mars 2006, réf. LSO-BO03424, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2006.

EFG PRIVATE BANK (LUXEMBOURG) S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

(026006//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2006.

PLIBRICO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 52.699.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 29 décembre 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur Denis Musson, demeurant 14, rue des Sablons, 75116 Paris (France), administrateur-délégué, Président,
- Monsieur Hubert Gmeinbauer, demeurant 44, Anton Baumgartnerstrasse, Block B-2/017 1232 Vienne (Autriche), administrateur-délégué,
- Monsieur Erick Zobec, demeurant 18, Deitch Strasse, 56564 Neuwied (Allemagne), administrateur-délégué,
- Monsieur Thierry Bailleux, Directeur Financier de la division Réfractaires et Monolithiques, demeurant 3, rue de la Ballastière, F-78360 Montesson, administrateur-délégué,
- Monsieur Mikael Berg, demeurant professionnellement à Göteborg (Suède), N° 7, rue Kärlyckegatan, SE-418 78.

Est nommé commissaire aux comptes son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, Munsbach, Luxembourg.

Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2006, réf. LSO-BO01024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(026615/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

COSYLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 20, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 88.155.

L'an deux mille six, le dix-sept mars.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société COSYLUX S.A., constituée suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, le 20 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1345 du 17 septembre 2002, dont les statuts ont été modifié plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire, le 26 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 707 du 4 juillet 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alfred Visilit, demeurant à Remich, 8, rue Enz,

qui désigne comme secrétaire Madame Marie-Thérèse Visilit, demeurant à Remich, 8, rue Enz.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marie Visilit, demeurant à Remich, 8, rue Enz.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Transfert du siège social de la Société de L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy à L-2529 Howald Luxembourg, 20, rue des Scillas;

2) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Howald Luxembourg.»;

3) Changement de la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire;

4) Modification subséquente de l'article 15, alinéa 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 15. alinéa 1^{er}.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième vendredi du mois de juillet à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»;

5) Divers.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et du notaire, seront enregistrées avec le présent acte.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend la résolution suivante à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy à L-2529 Howald Luxembourg, 20, rue des Scillas, et de modifier en conséquence l'article 2, premier alinéa des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Luxembourg Howald.»

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide de changer la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra dorénavant le quatrième vendredi du mois de juillet à 14.00 heures et elle décide par conséquent de modifier l'article 15, alinéa 1^{er} des statuts de la Société afin de leur donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 15. alinéa 1^{er}.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième vendredi du mois de juillet à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocation.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Visilit, M.-T. Visilit, J.-M. Visilit, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 20 mars 2006, vol. 470, fol. 14, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 24 mars 2006.

M. Schaeffer.

(029185/5770/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

COSYLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 20, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 88.155.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 24 mars 2006.

M. Schaeffer.

(029188/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2006.

ISLANDS CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.324.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 20 mars 2006 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Madame Evelyne Eugene, administrateur de sociétés, élisant domicile 4, rue de la Cantine, B-7050 Jurbise.

Madame Nathalie Dufour, administrateur de sociétés, élisant domicile au 62, route de Mons, B-6150 Anderlues.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2007.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2007.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 20 mars 2006 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 20 mars 2006, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire ainsi que toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2006, réf. LSO-BO01947. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026860/2329/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

ADVENT CASA REHA LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 109.800,-.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 110.401.

Extrait des résolutions de l'Associé unique de la Société prises en date du 15 mars 2006

En date du 15 mars 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Iain Macleod, avec adresse professionnelle au 59, Cité Millewee, L-8064 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, de son mandat en tant que gérant de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Madame Myriam Deltenre, née le 16 février 1963 à Arlon, Belgique, demeurant au 48, Le Pas de Loup, B-6791 Guerlange, Belgique, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- Madame Janet Hennessy;
- Monsieur Desmond Mitchell;
- Madame Myriam Deltenre.

Luxembourg, le 21 mars 2006.

ADVENT CASA REHA LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2006, réf. LSO-BO04253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026646/250/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

DOTCOM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5884 Hesperange, 304, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 107.780.

Par la présente et à partir de ce jour, le 23 mars 2006,

je donne ma démission de mes mandats d'administrateur,

dans la S.A. DOTCOM LUXEMBOURG, 304, route de Thionville à L-5884 Hesperange.

Fait ce jeudi 23 mars 2006.

P. Barbieux.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2006, réf. LSO-BO04779. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026651//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

BULGARI (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 82.734.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 16 mars 2006

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée statuant sur l'exercice 2006:

Conseil d'administration:

- Ernesto Greco, dirigeant, demeurant à Rome, Président;
- Paolo Alberti, dirigeant, demeurant à Neuchâtel (Suisse), administrateur;
- Gustave Stoffel, licencié en administration et gestion, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

- KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

BULGARI (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2006, réf. LSO-BO03945. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026595/850/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

EUROTRADE SECURITIES S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

H. R. Luxembourg B 68.563.

Die Bilanz am 31. December 2004, eingetragen in Luxemburg, am 15. März 2006, Ref. LSO-BO02995, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg am 15. März 2006 hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

(024479//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2006.

LOUISIANE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 20.626.

Statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 9 mars 2006.

M. Schaeffer

Notaire

(024547/5770/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.

R. C. Luxembourg B 81.665.

Les documents de clôture de l'année 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 mars 2006.

Signature.

(024641/568/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

HOLDING N. AREND & C. FISCHBACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch.

R. C. Luxembourg B 61.563.

Les documents de clôture de l'année 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01544, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 mars 2006.

Pour HOLDING N. AREND & C. FISCHBACH S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND ET CIE, S.à r.l.

Signature

(024646/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

VIA APPIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8081 Bertrange, 139, route de Mamer.

R. C. Luxembourg B 89.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02763, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2006.

Pour VIA APPIA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025874/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2006.

COLLABORATIV CONSULTING COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-6970 Oberanven, 25, rue Andethana.
R. C. Luxembourg B 68.465.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2006.

Signature.

(024793//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

C.E.S.E S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval.
R. C. Luxembourg B 66.516.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BO02618, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024845//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

**SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATION FINANCIERE ET D'INVESTISSEMENT S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.875.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATION FINANCIERE ET D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(024889/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

RHEA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 73.295.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025010/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.
